

Les sauvegardes

écrit par Marine de la Clergerie | 12/10/2024

Il est essentiel d'adopter une stratégie de sauvegarde systématique tant à titre personnel que professionnel.

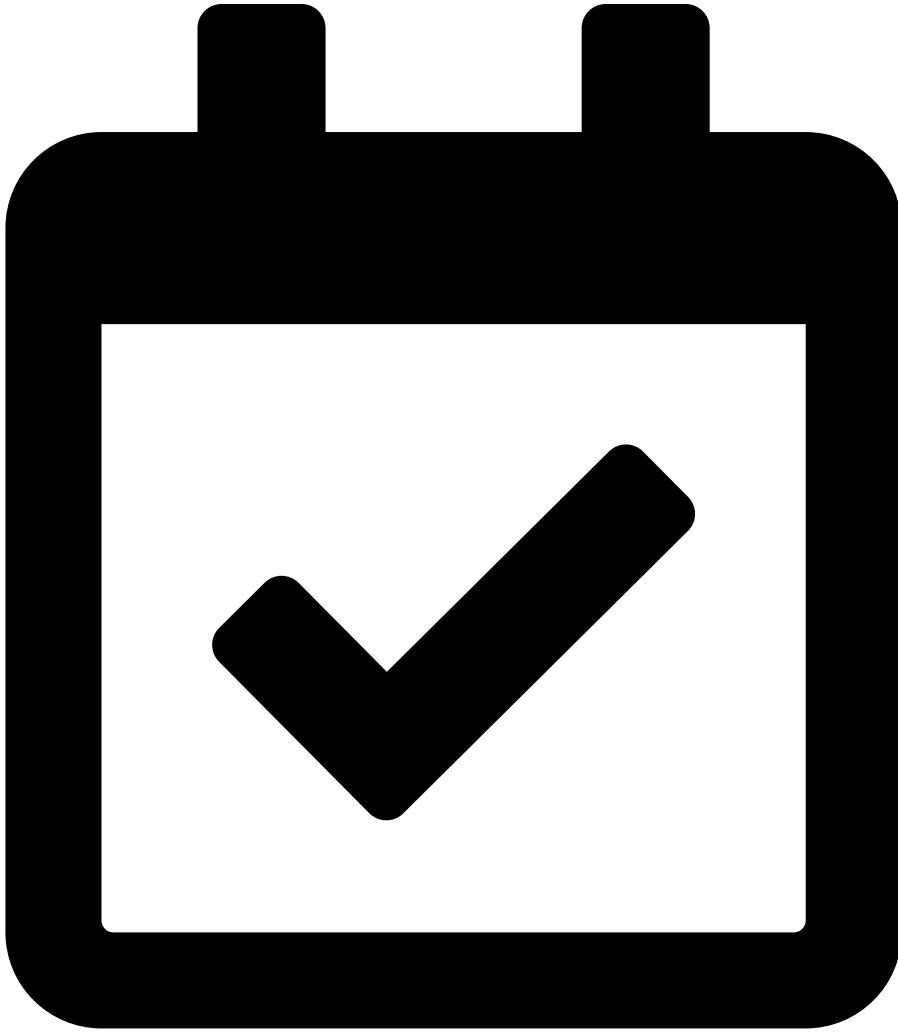
Les bonnes pratiques :

- Des sauvegardes fréquentes
- Des sauvegardes sécurisées
- Des sauvegardes testées régulièrement
- Selon la règle 3 - 2 - 1 : 3 copies sur 2 supports différents dont 1 hors ligne

Pour en savoir plus

- Les [recommandations de l'ANSSI](#) sur la sauvegarde des systèmes d'information
- La fiche dédiée de la CNIL sur la sauvegarde : <https://www.cnil.fr/fr/securite-sauvegarder>
- Pourquoi et comment bien gérer ses sauvegardes, [Cybermalveillance](#)
- Photos, fichiers, messages... : comment protéger ses données numériques grâce aux sauvegardes, [Cybermalveillance](#)

Pour toute question relative au droit de la cybersécurité, pour notifier une violation de données à la CNIL, pour une mise en conformité RGPD ou un support à votre DPO, contactez Me Marine de la Clergerie, avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel (contact@mdc-avocat.fr - 0673539644).



[Prendre un RDV](#)

Le mois de la cybersécurité / cybermoi(s)

écrit par Marine de la Clergerie | 12/10/2024

Depuis 2012, à l'initiative de l'ENISA, le mois de la cybersécurité existe.

En pratique, en France, cela se traduit par :

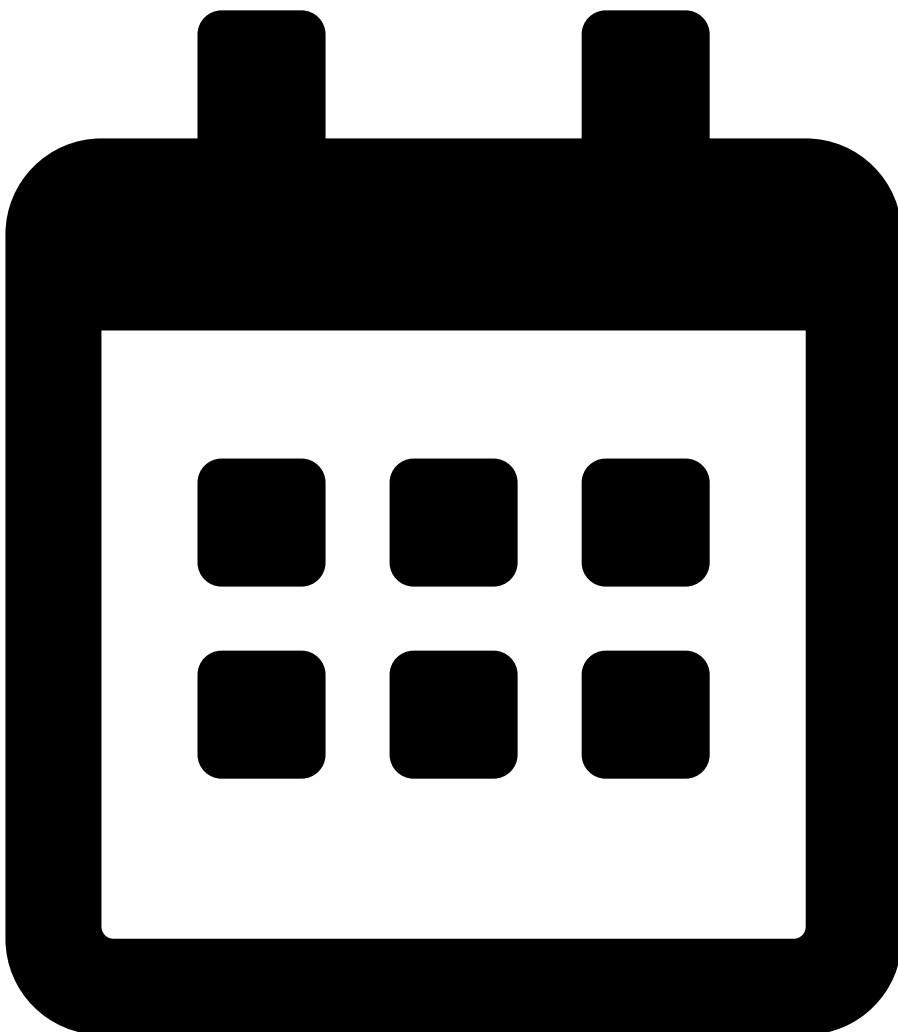
- Le lancement officiel de l'évènement le 2 octobre: [Voir le replay](#)
- Des évènements dans de nombreuses villes: [Voir l'agenda](#)
- Une campagne à relayer avec #CyberEngagés: [Voir la campagne](#)

- Un quiz: [Voir le Quiz](#)
- Une campagne dédiée aux TPE-PME avec notamment des témoignages d'entreprises: [Voir les témoignages](#)
- Un mémento de cybersécurité pour les TPE-PME: [Voir le mémento](#)

Les ressources :

- Union européenne : <https://cybersecuritymonth.eu/>
- France : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/2024-cybermois>

Me Marine de la Clergerie, avocat spécialisé en droit du numérique à Toulouse intervient sur les problématiques liées au droit de la cybersécurité partout en France et à distance ([Consultation](#), [LinkedIn](#), [Demande de devis](#)). Elle dispose de locaux à Toulouse (métro Saint-Michel).



Noms de domaine en France - l'AFNIC

écrit par Marine de la Clergerie | 12/10/2024

- **Que veut dire AFNIC ?** AFNIC signifie Association Française pour le Nommage Internet en Coopération
- **Quels sont les noms de domaine gérés par l'AFNIC ?** l'AFNIC gère les noms de domaine suivants :

.fr (France métropolitaine et Corse)

.re (île de la Réunion)

.pm (Saint-Pierre et Miquelon)

.tf (Terres australes et antarctiques françaises)

.wf (Wallis et Futuna)

.yt (Mayotte)

- **Dans quels cas un nom de domaine peut-il être gelé ?** La procédure de gel résulte des cas suivants :
 - Décision de justice
 - Procédure « PARL »
 - Procédure de vérification

Le gel d'un nom de domaine n'empêche pas l'accès au site web ou messagerie.

- **Dans quels cas un nom de domaine peut-il être bloqué ?** La procédure de blocage résulte des cas suivants :
 - Décision de justice
 - Procédure de vérification
 - Injonction de la DGCCRF
 - Nom de domaine orphelin

Le blocage d'un nom de domaine dure 3 mois renouvelable 1 fois et empêche le fonctionnement technique du nom de domaine.

- **Comment connaître le titulaire d'un nom de domaine ?** Les coordonnées des titulaires peuvent être consultées dans la base de données WHOIS tenue par l'AFNIC. Lorsque l'enregistrement est réalisé par une personne physique, les coordonnées du titulaire sont par défaut en « diffusion restreinte ». Il est possible de demander à l'AFNIC la divulgation de ces données en utilisant un [formulaire spécifique](#).
- **Comment signaler un nom de domaine illicite ?** L'AFNIC a mis à disposition un [formulaire spécifique](#) pour le signalement des extensions qu'elle gère (.fr, .pm, .re, .tf, .wf et .yt).

Références

- Site web : <https://www.afnic.fr/>
- [Charte de nommage de l'Afnic](#)

Me Marine de la Clergerie, avocat spécialisé en droit du numérique à Toulouse intervient sur les problématiques liées aux noms de domaine partout en France et à distance ([Consultation](#), [LinkedIn](#), [Demande de devis](#)). Ses locaux sont situés 43 rue Achille Viadieu à Toulouse (métro Saint-Michel).

Location de bureaux à Toulouse

écrit par Marine de la Clergerie | 12/10/2024

Location bureaux

Notifications

écrit par Marine de la Clergerie | 12/10/2024

Quoi?	Où?	Comment?
Contenu illicite	PHAROS	https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/
Cyber-harcèlement	Plate-forme dédiée	https://www.service-public.fr/cmi2
Démarchage téléphonique (refuser)	BLOCTEL	https://www.bloctel.gouv.fr/
Nom de domaine illicite en .fr, .pm, .re, .tf, .wf et .yt.	AFNIC	https://www.afnic.fr/noms-de-domaine/resoudre-un-litige/signaler-nom-de-domaine/
Notifications réglementaires d'incident de sécurité	ANSSI	https://cyber.gouv.fr/notifications-reglementaires
Spam (email)	Signal Spam	https://www.signal-spam.fr/
Spam (sms)	33700	https://www.33700.fr/
Violation de données à caractère personnel	CNIL (France)	https://notifications.cnil.fr/notifications/index
Vulnérabilité d'un logiciel	ANSSI	https://cert.ssi.gouv.fr/signalement-vulnerabilite-incident-2321-4-1/